

Séance du Conseil de Ville du 26 avril 2021

**INTERPELLATION**

**Pléthore d'appartements à Delémont : répondre aux besoins ou fuite en avant ?**

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,  
Chers Collègues,

Les nouveaux logements mis sur le marché à Delémont progressent à la vitesse grand V. Pourtant la population de la capitale accuse depuis quelques années déjà une croissance molle préoccupante (21 habitants gagnés en 2020, 135 perdus en 2019 !).

Cette situation ne manque pas de questionner le groupe PLR.

Considérant l'offre actuelle et le nombre de chantiers ouverts, on estime à plusieurs centaines les nouveaux logements qui viendront prochainement enrichir le marché locatif en ville de Delémont.

Si, de surcroît, on prend en compte la multiplication des projets immobiliers dans la couronne delémontaine au cours des dernières années – et la tendance se poursuit semble-t-il –, on peut s'attendre à une offre de près d'un millier de nouveaux logements à disposition dans une zone urbaine englobant Delémont, Courroux, Courrendlin, Courtételle et Develier.

En regard de cette perspective, on observe en revanche une démographie quasi stagnante en ville de Delémont depuis maintenant plusieurs années (12'434 habitants à fin 2020 contre 12'412 à fin 2014 ; soit un gain de 22 habitants en 7 ans !).

Le groupe PLR, partisan d'un développement harmonieux et favorable à la libre entreprise, comprend bien qu'il est difficile pour une collectivité publique de s'opposer à des permis de construire conformes à la législation. Mais il observe d'un autre côté que les conséquences induites en termes d'infrastructures connexes (routes, trottoirs, pistes cyclables, énergie, adduction d'eau, fibre optique, canalisations, etc.) impactent de manière importante les finances de la Ville.

Comment donc arriver à un juste équilibre ? C'est pour répondre à cette question que nous interpellons le Conseil communal. Le Département de l'UETP navigue-t-il à vue ? L'avenir de la ville repose-t-il sur une stratégie pertinente de développement du marché immobilier ? La Ville perd-elle des habitants au profit des communes avoisinantes ? Le groupe PLR préconise en tout cas de réaliser une étude approfondie pour analyser cette problématique qui concerne l'ensemble des partis politiques.

Nous suggérons au passage l'idée que l'Institut du Management des villes et du territoire de l'Université de Neuchâtel (IMVT) pourrait apporter ses compétences et son expérience pour éclairer le chemin des autorités communales vers une judicieuse adéquation entre l'offre d'appartements mis sur le marché et la croissance de la population.

Nous remercions le Conseil communal pour sa réponse à notre interpellation.

Pour le Groupe PLR : Michel Friche

Delémont, le 26 avril 2021

